

AXE 1 : Préserver la richesse du patrimoine naturel du territoire et valoriser la connaissance héritée de JH Fabre

Objectif 3 : Maintenir, développer et protéger les différents milieux

ACTION 5 : Aménager et entretenir les zones humides

CONTEXTE

Le grand étang des Bosquets est un étang proche de la rivière l'Aygues. L'association des chasseurs voudrait y planter et entretenir des roselières le long des berges et y placer des radeaux en végétation basses pour les canards.

Il existe également une zone humide dite l'Etang de Ruth qui reçoit les ruissellements d'eau de pluie. Ce lieu conserve le nom d'Etang parce qu'autrefois il n'était à sec que de courtes périodes. Il servait alors d'étang de pêche aux habitants et aux nobles de la Baronnie. Les alluvions ayant rendu ces terres très fertiles, les cultures ont peu à peu gagné sur l'eau. Cette zone reste cependant particulièrement humide et présente des bouquets de roseau significatifs. L'association des chasseurs voudrait y rapporter de la biodiversité, en travaillant le sol, en apportant de la fumure pour favoriser la prolifération d'insectes et de vers de terre. Elle souhaiterait ensuite maintenir un niveau d'eau peu élevé (quelques centimètres) en gardant quelques îlots reliés entre eux par des sentiers sinueux entre les roseaux.

Accueillir dans ces espaces des animaux domestiques comme des chevaux ou des vaches fournirait un apport d'engrais supplémentaire.

Lors des forums, l'association Plantes rares et jardin naturel a proposé de mettre ses compétences au service de cette action.

OBJECTIFS

Favoriser la nidation et l'accueil des canards sur le grand étang des Bosquets

Créer une prairie humide à l'Etang de Ruth

Favoriser la diversité des espèces en créant des plâtrières à bécassine

DESCRIPTION DES ETAPES ET PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 – **2009 - lancement** : réflexion

Etape 2 - **2009/2010/2011 - préparation** : recensement des lieux et des moyens à mettre en œuvre, dialogue avec les propriétaires

Etape 3 - **2009/2010/2011 - réalisation** : plantations et suivi, campagne d'information, retour sur expérience

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

REALISATION

Cette action a évolué et les chasseurs ont expérimenté une volière anglaise dans le secteur de l'Etang de Ruth.

La valorisation de la zone humide telle que prévue dans ce projet a été abandonnée.

DELAIS DE REALISATION DE L'ACTION

court terme (- 6mois) (1)

moyen terme (-1 an) (2)

long terme (+ d'1 an) (3)

BUDGET /ESTIMATION

Cette action est réalisée par des bénévoles et les semences et/ou arbrisseaux sont donnés.

ACTION PROPOSEE PAR

Les habitants (forum, ateliers)

Les services

Autres : L'association des chasseurs sérignanais

PILOTE DE L'ACTION: Association des chasseurs sérignanais

Référent technique : association des chasseurs en lien avec l'association plantes rares et jardin naturel

PARTENAIRE(S) FINANCIER(S)

Association des chasseurs sérignanais en lien avec l'association plantes rares et jardin naturel, commune de Sérignan du Comtat

PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S)

Association des chasseurs sérignanais en lien avec l'association plantes rares et jardin naturel

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD

X Ressources et Biodiversité

PRIORITE

1 (priorité moindre)

X 2 (priorité moyenne)

3 (priorité forte)

INDICATEURS

Indicateur de réalisation de l'action (suivi) : **nombre de radeaux créées // surface de roselière créée // surface entretenu //**

Indicateur de résultat de l'action : **recensement des espèces nichant dans les roselières autour du Grand étang des Bosquets // recensement des bécassines ou autres espèces installées à l'Etang de Ruth**

SUIVI DE L'ACTION

Action non commencée telle que prévue.

COMMENTAIRES

Le site de Ruth est situé comme toute la commune à proximité du couloir de migration que constitue pour l'avifaune la vallée du Rhône. Il se situe aussi à proximité de la ripisylve de l'Aygues classée Natura 2000. Cette action s'appuiera sur l'inventaire floristique et faunistique réalisé dans le cadre de la charte intercommunale pour l'environnement par le conservatoire du patrimoine naturel de Vaucluse. Cet inventaire avait révélé un biotope à préserver particulièrement riche. Pour cela, une des propositions du Conservatoire était la réalisation de mares.

Date de création de la fiche : avril 2009 Date de mise à jour de la fiche : avril 2011 – janvier 2013 – Dernière mise à jour : 14/10/2014